

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>sujet</b>             | <b>Mairie de St Genix sur Guiers<br/>Conseil municipal</b>  |
| <b>date réunion</b>      | <b>7 décembre 2017</b>  |
| <b>organisée par</b>     | <b>Le Maire, Joël Primard</b>   |
| <b>participants</b>      | <b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf :</b><br>- Joëlle PACCARD<br>- Christine PASCAL<br>- Laure MOLLARD<br>- Régis PERROUD |
| <b>prochaine réunion</b> | <b>A déterminer</b>   |

|                  |                           |
|------------------|---------------------------|
| <b>REDACTEUR</b> | <b>Jean-Claude PARAVY</b> |
|------------------|---------------------------|

## Ordre du jour :

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Ordre du jour .....</b>  | <b>2</b> |
| 1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent .....   | 2        |
| 1.2 Bail de la centrale électrique : audition de l'exploitant .....                                    | 2        |
| 1.3 Travaux en cours ou programmés : Cinéma .....  | 2        |
| 1.3.1 Accessibilité de la salle de cinéma .....  | 2        |
| 1.3.2 Aménagement de la RD 1516 .....  | 3        |
| 1.3.3 Programme triennal de voirie .....   | 3        |
| 1.3.4 Installation de conteneurs enterrés .....  | 3        |
| 1.3.5 Divers .....   | 3        |
| 1.4 Réhabilitation et extension du gymnase : Modification simplifiée n°3 du P.L.U. ....                | 3        |
| 1.5 Organisation de la procédure de révision du P.L.U. ....  | 3        |
| 1.6 Organisation du recensement .....  | 4        |
| 1.7 RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise .....                               | 4        |
| 1.8 Perspectives d'acquisitions foncières sur les boisements humides naturels du Pavé et du Truison .. | 4        |
| 1.9 Installation d'un relais pour la téléphonie : projet de bail avec Orange .....                     | 5        |
| 1.10 Cession au Département du terrain d'emprise du collège .....                                      | 5        |
| 1.11 Décision modificative n° 4 pour 2017 .....  | 5        |
| <b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints .....</b>   | <b>6</b> |
| 2.1 Daniel Polaud (travaux) .....  | 6        |
| 2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....  | 6        |
| 2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....                    | 6        |
| 2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....  | 7        |
| 2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires) .....   | 7        |
| <b>3. Intercommunalités .....</b>  | <b>7</b> |
| 3.1 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i> .....  | 7        |
| 3.2 Compte-rendu réunions SMAPS .....  | 8        |
| 3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux .....  | 8        |
| 3.3.1 SICTOM du Guiers .....   | 8        |
| 3.3.2 SIEGA .....  | 8        |
| 3.3.3 SIAGA .....  | 8        |
| 3.3.4 SIAEP du Thiers .....  | 8        |
| 3.3.5 SHR .....  | 8        |
| <b>4. Questions diverses .....</b>   | <b>9</b> |
| 4.1 Développement des mutualisations avec Aoste .....  | 9        |
| 4.2 Calendrier du Conseil .....  | 9        |

## **1. Ordre du jour**

Lecture des délibérations de la séance précédente

Demande d'avenant au bail de la centrale électrique : Audition de Monsieur AUZOUX

Travaux en cours ou programmés : Cinéma, Aménagement de la R.D. 1516, Programme de voirie 2017-2019, Containers enterrés

Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase : Modification simplifiée n°3 du P.L.U.

Organisation de la procédure de révision du P.L.U.

Organisation du recensement

RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise

Perspectives d'acquisitions foncières sur les boisements humides naturels du Pavé et du Truisson

Installation d'un relais pour la téléphonie : projet de bail avec Orange

Virement de crédits (si nécessaire)

Compte rendu des commissions municipales

Compte rendu des structures intercommunales

Questions diverses

### **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT**

*(pour mémoire)*

### **1.2 BAIL DE LA CENTRALE ELECTRIQUE : AUDITION DE L'EXPLOITANT**

Rappel : le dernier Conseil avait examiné la demande de la Société Hydro73 (GreenCity-Energy), exploitante de la centrale hydroélectrique en application d'un bail qui prévoit un loyer indexé sur les revenus de la vente d'électricité (5 % les 10 premières années puis de 10 % les suivantes). La société, faisant état de difficultés financières liées à un redressement de sa CFE (Contribution Foncière des Entreprises) et aux investissements qu'elle a dû réaliser, demande un avenant au bail initial pour ramener le taux à 8 %, avec un plafonnement à 16 000 € par an.

Le Conseil ne s'était pas montré persuadé et a souhaité que l'exploitant soit entendu sur les motifs de sa demande.

M. AUZOUX est invité par le maire à présenter sa démarche : il présente rapidement sa société puis les investissements réalisés : installation de pré-grilles puis changement grille et dégrilleur, enfin réalisation d'un dévaloir.

Il présente ensuite les chiffres-clés de l'exploitation : chiffre d'affaire, évolution de la fiscalité d'entreprise, des dépenses d'investissement et des loyers revenant à la commune.

Il insiste sur le redressement de la CFE, imprévisible, et sur les investissements liés aux contraintes aquatiques qu'il a dû prendre en compte.

Une différence est observée entre les montants des loyers présentés et les recettes effectivement perçues par la commune : à éclaircir.

Après quelques questions-réponses, il se retire.

Le Conseil reprend son examen de la demande et en débat largement : interviennent notamment dans la discussion P-Y Friot, R Bavuz, N Naux, J-C Paravy et J Primard.

Très vite, l'idée d'un plafonnement des recettes pour la commune est écartée. Sur la possibilité d'effectuer un geste en réponse à la demande faite, un consensus se dégage finalement pour accepter une réduction du taux de 10 à 8 % des ventes d'électricité pour le calcul des recettes, mais à titre temporaire, pour une durée finalement arrêtée à 3 ans, les frais d'avenant étant laissés à la société demanderesse.

C'est cette solution (8% pour 3 ans, sans plafonnement) qui est mise au vote et adoptée.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 1*

*Pour : 14*

### **1.3 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES : CINEMA...**

#### **1.3.1 Accessibilité de la salle de cinéma**

Les travaux engagés pour rendre accessible la salle se terminent : on en est aux ultimes finitions, la salle étant pleinement exploitable. La réunion de réception s'est tenue le 4 décembre, avec des réserves. On attend les décomptes des entreprises : quelques ajustements seront nécessaires sur certains lots.

### **1.3.2 Aménagement de la RD 1516**

Les travaux de sécurité de la Route de Yenne sont terminés et le Département a refait la couche de roulement de la chaussée. La signalisation horizontale vient d'être réalisée.

### **1.3.3 Programme triennal de voirie**

Les travaux 2017 du marché du Programme de Voirie Triennal (2017-2018-2019) signé avec Eiffage sont terminés après les dernières interventions route de la Glière.

On est toujours dans l'attente de la subvention du FREE pour les dégâts de l'orage du 3 juin 2017, qui a par ailleurs fait l'objet d'une reconnaissance de « catastrophe naturelle » par arrêté interministériel.

### **1.3.4 Installation de conteneurs enterrés**

Les travaux entrepris sous la maîtrise d'ouvrage du SICTOM sont quasi terminés sur les quatre sites retenus (Place Perroud, Rue du Couvent, Place des Jardins, Place du Pont). Il reste quelques finitions.

Après information des citoyens par un porte à porte par le SITCOM, les aires ont été mises en service, les bacs collectifs retirés des anciens points de collecte et le passage dans le centre des bennes-tasseuses a été supprimé sans délai par le SICTOM.

### **1.3.5 Divers**

La Commission des travaux s'est réunie ce matin pour examiner les conditions d'implantation de box sécurisés pour vélos à l'initiative de la Communauté de communes, Place du Pont (esplanade).

Début 2018 : la commission devra faire le point de la programmation PMR.

## **1.4 REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASÉ : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU P.L.U.**

La modification simplifiée du PLU nécessaire à l'implantation du nouveau gymnase a fait l'objet de l'enquête prévue lors de la délibération du 14 septembre dernier : aucune observation n'a été recueillie.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver cette modification consistant à retoucher une limite de zone dans le secteur et de demander au maire d'effectuer les mesures réglementaires de publicité afin que cette modification soit opposable lors de l'instruction du permis de construire de l'ensemble sportif.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

Sur le projet, le maître d'œuvre finalise le dossier, en vue d'un dépôt de la demande de permis de construire fin février/début mars.

Parallèlement, les consultations ont été lancées pour les missions de contrôle technique et de coordination sécurité (SPS).

La question importante reste le bouclage du plan de financement, les concours actuellement obtenus étant limités (CTS, CAR, FFF). La participation des communes envoyant des enfants au collège a été reposée lors de la visite du Secrétaire Général de la Préfecture à la CCVG : il s'est engagé à réétudier la question.

## **1.5 ORGANISATION DE LA PROCEDURE DE REVISION DU P.L.U.**

Une première réunion de la Commission élargie s'est tenue le 29 novembre avec le Cabinet d'urbanisme retenu : il s'agissait de présenter les équipes intervenantes, la démarche proposée et le calendrier de la première phase de diagnostic.

Le 12 décembre, l'équipe effectue une visite « de terrain ».

A partir de janvier, des réunions thématiques se tiendront avec la participation des différents services concernés. Compte tenu de la participation de ces services, ces réunions techniques ne peuvent se dérouler que dans la journée (9h du matin). Mais pour permettre l'implication de tous, les étapes les plus synthétiques ou stratégiques feront l'objet de réunions convoquées le soir à 19h.

Cette série de séance sera précédée par une réunion avec les personnes publiques associées, montée en liaison avec la DDT le 11 janvier 2018.

Programme prévisionnel des réunions thématiques (sous réserve):

18-1 : démographie/habitat

01-2 : potentiel de densification (à 19h)

15-2 : agriculture

01-3 : paysage

08-3 : mobilité

22-3 : tableau de positionnement (à 19h)

A fixer fin mars : 1<sup>ère</sup> réunion publique ?

## **1.6 ORGANISATION DU RECENSEMENT**

Le recensement de la population de St Genix sous l'égide de l'INSEE revient tous les 5 ans : le prochain aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Sa conduite repose sur un « coordinateur » et 5 « agents recenseurs » formés par l'INSEE mais recrutés par la commune. En effet, si le remplissage des formulaires via internet se développe, il faut diffuser ces formulaires par porte à porte avec explications.

Le temps de travail de ces agents correspond à un mois et demi à mi-temps d'adjoint administratif.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le maire à procéder à ces recrutements temporaires.

NB : actuellement, seuls deux agents recenseurs ont été trouvés, d'où l'appel à candidature lancé pour les 3 restants.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.7 RIFSEEP POUR LES ADJOINTS TECHNIQUES ET LES AGENTS DE MAITRISE**

Il est rappelé que le régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale a évolué avec l'introduction du RIFSEEP : « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ».

Après les grades notamment administratifs traités fin 2016, le dernier conseil avait adopté le principe de l'extension du RIFSEEP aux adjoints techniques et agents de maîtrise (9 personnes en tout) selon les mêmes modalités arrêtées le 7 décembre.

Cette extension a reçu un avis favorable unanime du Comité Technique auprès du centre de gestion le 15 novembre 2017. Il convient maintenant d'adopter définitivement le règlement d'application de ce régime.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.8 PERSPECTIVES D'ACQUISITIONS FONCIERES SUR LES BOISEMENTS HUMIDES NATURELS DU PAVE ET DU TRUISON**

Le Syndicat du Haut Rhône (SHR) est porteur d'une action de préservation et de restauration des boisements humides dans le secteur du Truison, sur les communes de Champagneux et St Genix. Après un diagnostic réalisé sur 70 ha et la rédaction d'un plan de gestion, une étude de « faisabilité foncière » a été réalisée par la SAFER.

Les propriétaires ont été contactés et certains sont vendeurs de leur emprise, ce qui faciliterait la maîtrise foncière pour une gestion durable des boisements.

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie propose aux communes une acquisition en commun (indivision), d'un coût limité après subvention à 80 % par l'Agence de l'Eau (renseignements pris, le CM de Champagneux a pour sa part refusé)

Sur 21 418,25 € de coût d'acquisition sur St Genix, la part revenant à la commune, si elle souhaite s'engager dans ce partenariat, serait de 2 141,83 €.

Le maire soumet au conseil la décision à prendre : c'est facultatif mais il peut être bon de rester impliqué dans cette démarche.

Au cours de la discussion, MM Michel Bavuz et Pierre Maréchal font été de leur désapprobation sur l'accroissement continue des contraintes environnementales dans ce secteur.

Au terme de ces discussions, la délibération est votée ainsi :

*Délibération :*

*Contre : 2*

*Abstention : 2*

*Pour : 11*

## **1.9 INSTALLATION D'UN RELAIS POUR LA TELEPHONIE : PROJET DE BAIL AVEC ORANGE**

Pour améliorer la couverture numérique du territoire, la société ORANGE se propose de réaliser un nouveau relai à la Ribaudière, de l'autre côté du réservoir d'eau potable par rapport au relai TDF existant.

Elle sollicite un bail pour une emprise de 40 m<sup>2</sup> (8mx5m), afin d'implanter ses armoires techniques et un pylône de 12 m de haut supportant 3 antennes. Le bail initial serait de 12 ans, renouvelable par périodes de 6 ans et le loyer serait de 3 000 € par an (une clause mentionne l'engagement de respect de la réglementation concernant le rayonnement radio-électrique)

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 1*

*Pour : 14*

## **1.10 CESSION AU DEPARTEMENT DU TERRAIN D'EMPRISE DU COLLEGE**

Le collège de la Forêt est construit sur un terrain mis à disposition du Département par la commune, dans le cadre de la répartition des compétences.

Le Département demande le transfert gratuit en pleine propriété de ce terrain ; un tel transfert sans frais est de droit en cas de réalisation d'un investissement, ce qui est le cas avec l'extension du collège.

Il convient d'autoriser le maire à opérer ce transfert, qui serait limité au secteur occupé par le collège sans la bande longeant le terrain de foot, comme cela était déjà prévu et délimité dès 2011.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.11 DECISION MODIFICATIVE N° 4 POUR 2017**

Le budget 2016 s'exécute normalement et les quelques virements de crédits proposés ne bouleversent rien.

Il s'agit d'abord d'un jeu d'écritures (pour ordre et à somme nulle) pour préciser certaines imputations d'amortissements, à la demande de la receveuse : 7 755,83 €.

L'autre écriture consiste à budgéter la dotation reçue au titre des compensations de l'Etat pour la révision du PLU : 13 170 €. La recette est en fonctionnement, mais la dépense correspondante est en investissement (prestation intellectuelle) : il est proposé de doter l'opération de révision du PLU, qui ne fera pas l'objet de dépenses sur 2017, mais dont le calendrier devrait générer les premières factures en 2018 avant vote du budget, d'où l'intérêt de dégager une enveloppe de « restes à réaliser » sur cette opération. Le montant correspond à la recette DGD plus 5 000 € virés de l'opération du terrain synthétique où ce reliquat est devenu inutile est affecté à l'opération.

La DM proposée traduisant tous ces mouvements est proposée au Conseil qui l'adopte.

| Désignation   | Dépenses (1)          |                         | Recettes (1)          |                         |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
|   | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| <b> FONCTIONNEMENT</b>  |                       |                         |                       |                         |
| D-023 : Virement à la section d'investissement                    | 0,00 €                | 13 170,00 €             | 0,00 €                | 0,00 €                  |
| <b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>       | <b>0,00 €</b>         | <b>13 170,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>           |
| R-7461 : DGD  | 0,00 €                | 0,00 €                  | 0,00 €                | 13 170,00 €             |
| <b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>      | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>           | <b>0,00 €</b>         | <b>13 170,00 €</b>      |
| <b>Total FONCTIONNEMENT</b>                                       | <b>0,00 €</b>         | <b>13 170,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>         | <b>13 170,00 €</b>      |
| <b> INVESTISSEMENT</b>  |                       |                         |                       |                         |
| R-021 : Virement de la section de fonctionnement                  | 0,00 €                | 0,00 €                  | 0,00 €                | 13 170,00 €             |
| <b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>     | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>           | <b>0,00 €</b>         | <b>13 170,00 €</b>      |
| D-280422 : Privé - Bâtiments et installations                     | 0,00 €                | 7 755,83 €              | 0,00 €                | 0,00 €                  |
| R-28088 : Autres immobilisations incorporelles                    | 0,00 €                | 0,00 €                  | 0,00 €                | 7 755,83 €              |
| <b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b> | <b>0,00 €</b>         | <b>7 755,83 €</b>       | <b>0,00 €</b>         | <b>7 755,83 €</b>       |
| D-202-80 : Etude P.L.U.   | 0,00 €                | 18 170,00 €             | 0,00 €                | 0,00 €                  |
| <b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>                 | <b>0,00 €</b>         | <b>18 170,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>           |
| D-2315-622 : TERRAIN SYNTHETIQUE                                  | 5 000,00 €            | 0,00 €                  | 0,00 €                | 0,00 €                  |
| <b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>                      | <b>5 000,00 €</b>     | <b>0,00 €</b>           | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>           |
| <b>Total INVESTISSEMENT</b>                                       | <b>5 000,00 €</b>     | <b>25 925,83 €</b>      | <b>0,00 €</b>         | <b>20 925,83 €</b>      |
| <b>Total Général</b>  |                       | <b>34 095,83 €</b>      |                       | <b>34 095,83 €</b>      |

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **2. Commissions Municipales, activité des adjoints**

### **2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)**

Voir plus haut **point § 1.3**

### **2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)**

Volet Finances : voir **point § 1.11** de l'ordre du jour.

Volet Affaires générales : voir **points § 1.6-1.7** de l'ordre du jour:

Volet Communication :

Agenda 2018 remis sur table au Conseil.

Nouveau bulletin municipal de fin d'année : la première mouture a été reçue : corrections en cours pour une diffusion avant la fin de l'année avec l'Agenda 2018.

Rappel : vœux de la municipalité le 13 janvier à 19h.

### **2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)**

Réunion de la Commission le 27 novembre dernier.

Rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont gérant des établissements PA : la démarche progresse avec la constitution d'une équipe de direction commune : la directrice recrutée Karin Duval, un adjoint logistique Dominique Friteau et un responsable financier recruté - et le lancement de l'audit soutenu par les tutelles et impliquant la CCVG.

Réunion du Comité des Financeurs : possibilité de monter des projets sur 3 ans.

La CCVG a reçu la labellisation du projet de MSAP – Maison de services au public – avec une antenne à St Genix à mettre en place à partir de l'existant (à la Tissandière).

Le volet social d'ALCOTRA : possibilité de suite au diagnostic territorial fait : thèmes maillage des services, mobilité, logement. + cf. présentation plus bas.

Rappel calendrier de Noël :

- Repas des Anciens le 17 décembre à la RA Les Terrasses
- Distribution des colis PA à partir du 19 décembre
- Arbre de Noël des personnels commune et CCAS le 22 décembre

## **2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)**

Bibliothèque :

- Avancement du projet de portage de livres aux PA isolées : à compter de 2018
- En Avant-Pays Le Livre : journée du 11 novembre été un succès sur St Genix (300 personnes sont passées)

Théâtre : une proposition de séance « Le Père Noël est une Ordure » le 20 janvier le soir avec séance l'après-midi en direction PA.

Rappel : Fête des lumières demain avec le Comité des Fêtes, les commerçants et le feu d'artifice de la commune.

## **2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)**

La Commission s'est réunie le 20 novembre à l'école maternelle, à l'occasion de la journée Portes ouvertes.

**Scolaire :**

- Les Conseils d'école se sont tenus : sur les rythmes scolaires, une majorité des parents s'est prononcée pour le retour à la semaine de 4 jours, avec fin des TAPs et rétablissement d'un centre de loisirs le mercredi matin.
- Les effectifs sont stables, mais on a une pointe de 54 élèves en CM2, qui passeront donc au collège l'an prochain et ne seront pas compensés par un nombre équivalent d'entrée en CP.
- La journée Portes ouvertes de la Maternelle a été un succès : de nombreux parents présents et lancement de l'application Android, présentée à des rencontres interdépartementales des Maternelles avec présence d'un élu.
- L'équipement numérique de l'école élémentaire arrive depuis cette semaine : Rappel : il s'agit d'équiper trois « classes mobiles » avec tablettes et TBI.

**Volet CCVG :**

- Projet d'extension des Marmousets : maître d'œuvre retenu par la CCVG (cf. panneau dans salle de l'ancien guichet).
- Réunion sur la circulation des cars reportée pour raisons météorologiques.

**Conseil municipal Jeunes :**

Le nouveau CMJ fonctionne bien :

Participation à la cérémonie du 11 novembre

Travail d'élaboration de projets réalisables dans l'année : plusieurs thématiques creusées (environnement, cantine, livre, graphe).

## **3. Intercommunalités**

### **3.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS**

#### **Commission d'Appel d'Offres du 28 novembre 2017**

- Travaux de rénovation et d'accessibilité du Repaire Louis Mandrin personnes sont passées)
- Équipements pour le stationnement des vélos (box et arceaux)

#### **Conseil Communautaire du 28 novembre 2017**

- Prise de compétence GEMAPI au 01/01/2018 :
  - audition SIAGA
  - audition SHR
  - Discussion autour de la prise de compétence et proposition de nouveaux statuts pour le SIAGA.
  - Intégration de la CC Val Guiers au SIAGA et au SHR dans le cadre de la représentation-substitution sur les périmètres actuels.

- Définition de l'intérêt communautaire pour l'Item 12 traitant de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Présentation du dispositif LEADER (*la présentation est projetée au Conseil*)
- Présentation du programme ALCOTRA et du PITER GRAIES (*la présentation est projetée au Conseil*)
  - Domaine concernant l'APS et la CC Val Guiers
  - Volet entrepreneuriat jeunesse
  - Volet services à la population/cohésion sociale avec :
    - Enjeux d'articulation de l'action sociale locale
    - Propositions de la Commission « Services à la population – Cohésion sociale » du SMAPS (Joël Primard et Catherine Lombard)
- Décisions budgétaires modificatives : Budget principal et, Budgets annexes
- Choix des entreprises pour les travaux de rénovation et d'accessibilité du Repaire Louis Mandrin.
- Gestion des archives : convention avec le Centre de Gestion de la Savoie.
- Convention de financement Transports scolaires avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes : prise en charge du coût lié au transport périscolaire pour l'année 2017/2018.
- Convention avec la CCI au sujet du Plan de Déplacement
- Confirmation de l'engagement de la CC Val Guiers dans la procédure TEPCV mise en œuvre dans l'APS et approbation de l'opération visant à la mise en place de box vélos sécurisés et de bornes de recharge
- Ouverture dominicale 2018 des commerces de La Baronnie à
- En avant-pays le livre : convention de financement de l'édition 2017 entre le SMAPS et les 3 CC de l'APS.
- Consommation EDF Les Marmousets : convention avec la Commune de St Genix/Guiers pour le remboursement de la consommation électrique.
- Contrat de location d'un Véhicule publicitaire avec Infocom.
- Accompagnement financier et budgétaire par l'ASADAC.
- Renouvellement de deux conventions d'occupation à la Pépinière Pravaz :

### **3.2 COMPTE-RENDU REUNIONS SMAPS**

La démarche de définition du rôle du SMAPS par rapport aux 3 communautés de communes se poursuit : la Préfecture souhaite que le syndicat mixte ne soit pas qu'un prestataire de services.

Un toilettage des statuts s'en suivra.

Le bureau du SMAPS s'est réuni le 9 novembre : il a notamment abordé des questions relatives au programme LEADER et à ALCOTRA qui ont fait l'objet de présentation à la CCVG (cf. présentations ci-dessus).

### **3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **3.3.1 SICTOM du Guiers**

Cf. chantier conteneurs enterrés **point § 1.3.4 de l'OJ.**

CS avant-hier.

Caractérisation des déchets collectés par la déchetterie de St Genix.

Contrôle d'accès aux déchetteries dans le cadre d'un groupement de commande : procédure d'attribution en cours.

#### **3.3.2 SIEGA**

#### **3.3.3 SIAGA**

Dans le cadre de la compétence GEMAPI applicable à la CCVG au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SIAGA a vocation à se voir déléguer la compétence pour le Bassin versant du Guiers, c'est-à-dire le Guiers et ses affluents.

Pour en préciser la consistance (notamment sur le ruisseau qui a débordé à Joudin), la CCVG a demandé une étude, que pourrait réaliser les services de RTM.

#### **3.3.4 SIAEP du Thiers**

L'eau potable augmente de 3 %. Réduction drastique des interventions de l'Agence de l'Eau.

#### **3.3.5 SHR**

Se prépare aussi à recevoir la compétence GEMAPI des Groupements de communes.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 DEVELOPPEMENT DES MUTUALISATIONS AVEC AOSTE**

Des rencontres s'étaient déroulées en début de mandat pour développer la mutualisation entre les communes d'Aoste et de St Genix et avaient d'ailleurs débouché sur quelques réalisations.

La période de réforme des intercommunalité n'a pas favorisé par la suite cette démarche.

Depuis, le succès du forum commun des associations a montré qu'une dynamique existait et les maires se sont rencontrés pour relancer les actions de mutualisation : les interventions des services techniques constituent les domaines les plus évidents, mais cette mutualisation peut aussi s'étendre au domaine social (coordinations d'actions des établissements gérés...) ou dans nos relations avec les associations qui sont de plus en plus communes aux deux collectivités.

La méthode retenue consiste à confier aux binômes d'adjoints sur le même secteur le montage des projets à soumettre à la validation des 2 municipalités.

Une première rencontre des municipalités (maires et adjoints) est programmée le 18 décembre, dans l'attente d'une rencontre plus large de l'ensemble des conseillers municipaux.

### **4.2 CALENDRIER DU CONSEIL**

Prochaine réunion du Conseil prévue le jeudi 25 janvier 2018.

Vœux de la Municipalité le samedi 13 janvier à 19h.

Séance levée à 22h10.